

## Informations aux parents du 8 mai 2020

Chère Madame, cher Monsieur, chère élève, cher élève,

Faisant suite à notre communiqué du 7 mai, nous vous transmettons ci-après les informations à prendre en compte à ce jour.

Pour faciliter votre lecture, les ajouts et modifications sont surlignés en jaune.

### 1. Transports scolaires

Les transporteurs ont reçu des indications sanitaires claires. Pour d'évidentes raisons de sécurité, nous vous remercions de renoncer à l'utilisation de véhicules privés.

En ce qui concerne le Collège de Borex-Crassier : il ne sera pas possible de déposer les élèves ni dans le parking, ni à l'arrêt de bus. Les parents qui décideraient tout de même d'utiliser leur automobile sont priés de déposer leur enfant au parking du Pétaney (centre du village de Borex).

[Transports scolaires sur le site du Canton](#)

**Les portes avant des bus scolaires sont condamnées (protection des chauffeurs). Les élèves empruntent les portes arrière.**

### 2. Accès aux bâtiments

Au moins jusqu'à la reprise en groupe complet (1P-8P : 25 mai ; 9S-11S : 2 juin), et dans le respect des directives sanitaires (protection des personnes, distanciation sociale, traçabilité des contacts), l'accès aux périmètres scolaires ne sera pas autorisé aux parents et public. Une signalétique ad hoc sera apposée aux alentours des bâtiments scolaires.

Nous remercions les parents de bien vouloir se conformer à ces indications, et d'éviter toute forme de rassemblement aux abords des écoles (respect de la distance sociale).

De plus, les entretiens famille-école ne pourront pas se tenir en présentiel avant la reprise en groupe complet. Se référer aux modalités mise en œuvre par chaque maître.sse pour les demandes de rendez-vous famille-école.

[Les plans des écoles peuvent être consultés dans notre nouvelle du 7 mai](#) (pas de changement), avec, en jaune ou vert, les endroits à partir desquels vous ne pourrez plus pénétrer dans les périmètres scolaires.

### 3. Matériel scolaire

Afin de ne pas surcharger les élèves, les maître.sse.s ont reçu la consigne d'organiser le retour du matériel scolaire sur plusieurs jours.

### 4. Liste des groupes

Les doyen.nes ont effectué quelques rocade (fratries oubliées). Les familles ont été ou seront contactées directement par le/la maître.sse de classe ou le/la doyen.ne.

### 5. Service d'accueil scolaire

Le SAS nouvelle formule est organisé dans chaque école, et non plus centralisé sur le site de Borex-Crassier.

Il est organisé sur le temps scolaire.

Les parents sont en charge d'accompagner et de venir chercher leur enfant (pas de transport scolaire pour les élèves du SAS).

Collèges 1P – 6P : pour la pause de midi et le parascolaire, [prendre contact avec l'AAE](#).

Collège de Borex-Crassier : les élèves prennent leur carte du Bo'Resto et mangent au restaurant scolaire.

## 6. Mesures sanitaires

Toutes les mesures sanitaires édictées par la Confédération et le Canton sont implémentées. Les maître.sse.s sont notamment responsables du lavage des mains au savon liquide (à chaque entrée et sortie de classe) et du respect de la distance sociale chez les plus grands.

**Gel ou solution hydroalcoolique** : nous n'avons pas l'autorisation de faire utiliser ces produits aux élèves. Ainsi, nous remercions les parents de ne pas en glisser dans le sac de leur enfant.

**Port du masque** : le port du masque n'est pas recommandé pour les jeunes élèves (risque d'utilisation non appropriée). En effet, le port du masque doit observer un protocole strict et contraignant afin de garantir son efficacité.

Les parents sont bien entendu libres de faire porter un masque à leur enfant, même si cela n'est pas recommandé. **Toutefois, le personnel scolaire n'est en aucun cas garant ni responsable de l'utilisation appropriée du masque par les élèves, ni du respect du protocole sanitaire concernant le port du masque.**

**Tout échange de nourriture et de vaisselle entre élèves, et entre élèves et adultes, est strictement proscrit.**

[Port du masque](#)

[Décision 170 sur le site du Canton](#)

## 7. Mesures organisationnelles

Dans chaque collège, les récréations sont organisées de manière échelonnée, et des points de ralliement organisés. Les élèves sont accueilli.e.s et libéré.e.s aux points de ralliement (voir plans ci-dessous).

### Collèges 1-6

La grille horaire n'est pas modifiée, sauf pour les élèves de 1P et 2P qui viennent à la journée complète.

### Collège de Borex-Crassier

7P-8P : tous les élèves commencent en P1

9S-11S : tous les élèves commencent en P2.

Les cours facs sont supprimés jusqu'à nouvel avis.

En raison du nombre d'élèves, des secteurs dûment signalés par des marquages au sol, serviront de lieu de récréation et de points de ralliement. Les déplacements des élèves sont encadrés par les adultes.

## 8. Repas au Bo'resto

Comme à l'accoutumée, les élèves peuvent choisir leur repas (payant) proposé par le restaurant scolaire, ou apporter leur pique-nique.

Toutefois, pour éviter rassemblement et utilisation collective des appareils, les microondes ne seront pas disponibles. Nous vous remercions donc de fournir à votre enfant un pique-nique qui n'a pas besoin d'être réchauffé.

**L'organisation spatiale a été modifiée, et les repas seront servis selon les prescriptions sanitaires.**

## 9. UAPE, parascolaire, devoirs surveillés

Ces prestations reprennent dès le 11 mai.

[prendre contact avec l'AEE](#)

## 10. Mesures pédagogiques

Durant la période en demi-groupe, ET jusqu'à la fin de l'année scolaire, il s'agit de se concentrer sur les objectifs fondamentaux du PER.

Il ne s'agit pas de rattraper tout ce qui n'a pas été fait durant la période de fermeture et de faire en même temps ce qui est prévu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il est toutefois évident que dans un premier temps la reprise scolaire doit permettre de renouer le lien pédagogique avec les élèves, de mettre en place de nouveaux comportements, notamment les gestes barrières, et de faire le bilan de l'enseignement à distance.

Aucune évaluation chiffrée ne peut être organisée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## 11. Dès lundi 11 / mardi 12 mai

### Collège de Borex-Crassier

A leur sortie du bus, ou à leur entrée dans le périmètre scolaire, les élèves se rendent au point de ralliement, en observant les cheminements en rouge, sans traverser les secteurs marqués au sol. Leur maître.sse les accueille au point de ralliement.

Les élèves du SAS observent les mêmes consignes et se rendent au point de ralliement SAS.

Les parents qui auraient accompagné leur enfant respectent la signalétique (en jaune sur le plan) et la distance sociale de deux mètres.

A des fins historiques essentiellement, l'arrivée des élèves en P1 lundi, et en P2 mardi, sera filmée par un drone (en cas de mauvais temps, le tournage sera reporté). Les images seront prises de manière à ce que les personnes ne soient pas reconnaissables. Elles ne seront utilisées que dans le cadre scolaire, et ne seront pas publiées.

### Collèges primaires

A leur sortie du bus, ou à leur entrée dans le périmètre scolaire, les élèves se rendent au point de ralliement, en observant les consignes données par les maître.sse.s. Leur maître.sse les accueille au point de ralliement.

Les élèves du SAS observent les mêmes consignes et se rendent au point de ralliement SAS.

Les parents qui auraient accompagné leur enfant respectent la signalétique (en jaune ou vert sur les plans) et la distance sociale de deux mètres.

## 12. Consignes que nous vous remercions de transmettre à votre enfant

### Dans les transports scolaires

- Respecter les indications données par le conducteur. Emprunter la porte arrière.
- Pas d'attroupement à l'entrée et à la sortie des bus.

### Dans tous les collèges

- Respecter la signalétique, les éventuels marquages au sol et les indications des maître.sse.s et autres personnels.
- Leur expliquer qu'ils-elles doivent respecter la distance de deux mètres avec les maître.sse.s et les adultes (cette notion sera reprise en classe).
- Pas de partage de nourriture et boissons (y compris récréation et goûter) avec les camarades.
- Des élèves qui enfreindraient volontairement et de manière répétée les règles sanitaires seront signalé.e.s à la Direction et sanctionné.e.s.

### Au collège de Borex-Crassier

- Leur montrer le plan du collège ([voir nouvelle du 7 mai](#)) et leur faire observer les cheminements en rouge. Lors de leurs cheminements, les élèves ne traversent jamais les secteurs réservés aux classes.
- Respecter scrupuleusement les consignes données par le personnel du Bo'Resto.